



CONFERENCE OF INGOs  
OF THE COUNCIL OF EUROPE

CONFERENCE DES OING DU  
CONSEIL DE L'EUROPE

## COMMISSION PERMANENTE CONF/SC(2015)SYN6

Strasbourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2015

### REUNION DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 2015

#### RELEVÉ DE DECISIONS

**Présents :** Michel AGUILAR, Jean-Michel CAUDRON, Jessica CHAMBA, Anne-Marie CHAVANON, Antonina DASHKINA, Karl DONERT, Claude-Laurent GENTY, Gérard GRENERON, Oren GOSTIAUX, Salomon LEVY, Israël MENSAH, Roseline MOREAU, Anne NEGRE, Maritchu RALL, Sabine ROHMANN, Anna RURKA, Didier SCHRETTTER, lamvi TOTSI.

**Excusés :**

Laura FRATI-GUCCI, Jean-Marie HEYDT, Thierry MATHIEU, Annelise OESCHGER, Daniel ZIELINSKI

**Ont rejoint la réunion pour les membres du Conseil d'Experts :** Cyril RITCHIE (Président), Serkan CENGIZ, Beatrice COLLANTES SANCHEZ, Dragan GOLUBOVIC, Katerina HADZI-MICEVA EVANS, Mechthild LAUTH, Simon MATTHIJSEN, Jeremy MCBRIDE, Frederico MOYANO MARQUES, Maria POMAZKOVA, Mihaela PRES LAVSKA, Alessandra RICCI ASCOLI, Eric SVANIDZE

1. **Ouverture de la réunion par la présidente de la Conférence des OING :**
  - Jean-Michel CAUDRON est retenu comme rapporteur de la réunion.
2. **Ordre du jour [\[CONF/SC\(2015\)OJ6\]](#) :**
  - Adopté à l'unanimité.
3. **Relevé de décisions des réunions du 22 et du 24 juin 2015 [\[CONF/SC\(2015\)SYN4\]](#) et [\[CONF/SC\(2015\)SYN5\]](#) :**
  - Adopté à l'unanimité.
4. **Point d'information relatif aux activités accomplies et en préparation depuis la session de juin :**
  - la Présidente de la Conférence a envoyé, le vendredi 25 septembre 2015, le compte rendu de ses activités depuis la dernière réunion de la Commission permanente, entre autres sur ses réunions à Bruxelles :

- rencontre avec Conny REUTER, co-président du Groupe de liaison des ONG du Conseil économique et social européen et Secrétaire Général de SOLIDAR ;
  - réunion avec les ONG basées à Bruxelles sur « La situation des migrants en situation irrégulière : entre le drame humain, la rationalité économique et les droits de l'Homme », au Bureau de liaison du Conseil de l'Europe avec l'Union européenne ;
  - séminaire de formation co-organisé avec la Plateforme sociale sur « Comment faire le meilleur usage de la procédure de réclamations collectives en vertu de la Charte sociale européenne », au Conseil économique et social européen ;
  - rencontre avec Luca JAHIER, président du Groupe III du Conseil économique et social européen ;
  - rencontre avec les représentants du Service d'Action extérieure de la Commission européenne ;
- à la demande de la Présidente de la Conférence, le 19 juillet, Maritchu RALL avec Jane CROZIER ont accueilli une délégation des étudiants roumains, à laquelle ont été expliquées les activités de la Conférence et le travail des OING au Conseil de l'Europe ;
  - l'Experte égalité entre les femmes et les hommes s'est mobilisée pour que la possibilité de faire des actions de lobbying soit inscrite au règlement intérieur du Groupe d'experts sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (GREVIO) ;
  - un temps de réflexion a eu lieu au sein du groupe informel agissant en faveur des droits des femmes avec la participation de l'Experte égalité entre les femmes et les hommes. Une journée « Femmes et religions » est en cours de préparation entre l'Experte égalité et la Commission droits de l'homme.
  - Sabine ROHMANN a accueilli une délégation de femmes colombiennes de l'association REINICIAR, impliquées au risque de leurs vies, dans la société civile de leur pays. Cette rencontre a eu lieu à la demande de la représentation permanente française ;
  - Didier SCHRETTTER a participé à l'événement du Secours Populaire français qui a réuni le 19 août 2015, 70 000 enfants du monde entier sur le Champ de Mars, sous la Tour Eiffel ;
  - Anne-Marie CHAVANON évoque l'importance de la semaine de la démocratie locale, Elle a également participé au colloque ayant comme thème les villes inclusives et intelligentes ;
  - Roseline MOREAU rappelle de ne pas oublier le séminaire de la Conférence (Commission Education et Culture et Commission droits de l'Homme impliquées) « Pour une Europe inclusive : Apprendre à mieux vivre ensemble avec nos convictions différentes », des 8 au 11 octobre 2015, à Strasbourg ;
  - le thème 2015 de la Semaine européenne du développement local 2015 est « Vivre ensemble dans des sociétés multiculturelles : (se) respecter, dialoguer, interagir » ;
  - la présidente participera, avec Marie-José SCHMITT, responsable du groupe de travail sur le handicap, à la Conférence du Conseil de l'Europe organisée en coopération avec le Département de la Justice et de l'Egalité d'Irlande, à Dublin, les 5 et 6 novembre 2015, sur « Promouvoir les droits de l'homme des personnes handicapées : ambitions, impact et défis à venir ». La Conférence est organisée pour dresser le bilan de la mise en œuvre du Plan d'action du Conseil de l'Europe pour les personnes handicapées entre 2006-2015 ;
  - la Journée mondiale pour l'éradication de la pauvreté 2015 aura lieu le 16 octobre à Strasbourg. La journée du 17 octobre 2017 se tiendra en Pologne.

## **5. Conclusions du travail mené par le groupe ad hoc sur la jeunesse (fin de mandat) :**

- la Conférence des OING veut être proche des citoyens et désire représenter l'intérêt général de l'ensemble de la société civile organisée, y compris des jeunes. Pour ce faire, il est proposé de :

- intensifier l'implication de la Conférence des OING envers les jeunes de différentes sensibilités et ainsi développer sa propre approche s'adressant à différents types de jeunes tout en n'excluant pas ceux qui ne sont pas déjà représentés dans des institutions représentatives et des organisations de jeunesse (« *jeunes non-institutionnalisés* ») ;
- sans reproduire ce que d'autres font déjà, créer un espace de dialogue et permettre d'établir des ponts entre jeunes de diverses sensibilités (« *nœuds de communication* ») ;
- induire la présence de jeunes lors des sessions de la Conférence en vue d'obtenir une structure intergénérationnelle, un lieu de débat et de prise de position ouvert, innovant et moderne ;
- Anne KRAUS, pour le Bureau, prend la responsabilité de gérer la progression du travail. Elle avait animé le groupe de travail ad hoc. (voir annexe : proposition de la feuille de route).

## **6. Synthèse du séminaire de la Commission permanente et proposition de décisions à prendre :**

Les suggestions retenues lors du séminaire du 27 septembre 2015, animé en grande partie avec brio et professionnalisme par Jessica CHAMBA, et proposées pour décision en réunion officielle de la Commission permanente, sont validées, avec, entre autres :

- s'engager pour l'indivisibilité des droits de l'Homme/droits humains :
  - réfléchir au nom de la Commission droits de l'Homme/droits humains (*experte égalité entre les femmes et les hommes et la Commission des droits de l'Homme*), avec proposition lors de la session de janvier 2016 ;
  - désigner un responsable au sein du bureau (*Antonina DASHKINA*) pour coordonner les points suivants, en lien avec l'ensemble des parties prenantes :
    - poursuivre la promotion et la mise en œuvre de la Charte sociale et des réclamations collectives ;
  - assurer une coordination (*par le président de la Commission droits de l'Homme*) :
    - suivre et sensibiliser les OING aux travaux de la commission ;
    - créer des liens avec l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne à Vienne ;
- promouvoir la gouvernance démocratique :
  - désigner un responsable de bureau (*Jean Michel CAUDRON*), pour :
    - inventorier les « pratiques inspirantes » des OING de la Conférence, afin de donner de la visibilité à ces activités ;
    - présenter quelques-unes de ces pratiques pendant les « cafés du vivre ensemble » et coordonner l'organisation d'un 1<sup>er</sup> café du vivre ensemble (*session de janvier 2015*) ;
- lutter contre la discrimination et la violence :
  - assurer une coordination :
    - être lanceurs d'alerte sur les nouveaux groupes de personnes vulnérables qui émergent (*par le président de la Commission droits de l'Homme*) ;
    - promouvoir la Convention d'Istanbul et participer au GREVIO, en lien avec les groupes de travail correspondants (*par l'experte égalité entre les femmes et les hommes*) ;
- être acteur autour des enjeux et des conséquences de la migration :
  - désigner deux responsables au sein du Bureau (*Israel MENSAH, en lien avec Jean-Michel CAUDRON*), pour :
    - renforcer l'axe Nord-Sud au sein de la Conférence et suivre les travaux du Centre Européen pour l'interdépendance et la solidarité mondiales (*dit Centre*

*Nord-Sud*), en collaboration avec Jean Marie HEYDT, actuel président du centre, au titre de la Conférence ;

- faire le lien entre les trois commissions pour savoir ce qui a été fait sur le sujet des migrations, faire connaître ce qui se fait et rappeler aux présidents des commissions ce qui est attendu sur le sujet ;
- développer la communication :
  - présenter les travaux de chaque commission par un forum d'informations et organiser des débats afin d'avoir un feedback de la part des acteurs locaux ;
  - identifier un slogan, une devise (*cf. les jeunes « tous différents tous égaux », le mouvement contre le discours de haine, etc.*) => un seul message pour la Conférence;
  - voir quel message/quelle image de la Conférence nous pouvons présenter sur la vidéo de présentation du Conseil de l'Europe.

Les membres du Bureau en charge des questions transversales doivent suivre les textes et les activités des groupes de travail et des commissions de la Conférence, MAIS SURTOUT suivre les travaux des instances du Conseil de l'Europe - du Comité des ministres, de l'Assemblée parlementaire, du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux, du Commissaire aux droits de l'homme, du Centre Nord Sud et du Centre européen de la jeunesse.

La charte de communication de la Conférence, dont les premiers éléments ont été présentés par Didier SCHRETTTER lors du séminaire, sera soumise aux réactions des uns et des autres par voie électronique, avec l'objectif qu'elle soit validée et adoptée avant la session d'hiver de la Conférence.

L'ensemble des productions du séminaire sera transmis aux membres de la Commission permanente, en tant que de *documents de travail*.

Par ailleurs, l'idée de revisiter le règlement intérieur de la Conférence est validée (*entre autres, pour y retirer des incohérences*). Le Comité de vérification et litige, que préside Salomon LEVY, est chargé de faire des propositions, qui seront travaillées par deux juristes indépendants (*un francophone et un anglophone, pour qu'il n'y ait pas d'interprétations litigieuses en termes de traduction*). La proposition de modification sera soumise à la Commission permanente en janvier 2016

## **7. Idées à retenir pour l'organisation de la session d'hiver :**

- un premier « café du vivre ensemble » sera organisé, pour accroître le dialogue entre les quatre piliers du Quadrilogue ;
- autour d'Antonina DASHKINA, un groupe de travail prépare une nouvelle réunion de bienvenue pour les nouveaux représentants des OING, une session d'accueil des cinq nouvelles OING avec statut participatif serait pertinente pour les intégrer de suite dans les travaux de la Conférence et de ses commissions.

## **8. Réunion conjointe avec les membres du Conseil d'experts (11H15 – 13H00) :**

### 8.1 Présentation mutuelle

Lors du tour de table de présentation réciproque entre les membres, Cyril RITCHIE, le président du Comité d'experts, explique, sur un des fauteuils de la salle de réunion, la présence de la photo d'Intigam ALIYEV, membre du Comité d'experts et défenseur des droits de l'homme emprisonné en Azerbaïdjan.

### 8.2 Discussion autour des priorités suivantes de la Conférence

Claudia LUCIANI, directrice de la Gouvernance démocratique au sein de la Direction Générale II Démocratie (DG II) du Conseil de l'Europe, ouvre la discussion en précisant les attentes quant aux travaux de la Conférence par le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe.

Les orientations de celui-ci sont de renforcer :

- la liberté de réunion et d'association ainsi que la création d'un environnement favorable au fonctionnement des ONG dans les Etats membres du Conseil de l'Europe ;
- la gouvernance démocratique par le renforcement de la participation de la société civile au processus décisionnel à l'échelle locale, nationale et européenne.

Pour ce faire, il faut s'assurer que les Etats membres respectent les normes démocratiques définies par le dialogue entre les quatre piliers du Conseil de l'Europe, sur la sécurité démocratique, la liberté d'expression, la liberté d'association, la participation citoyenne, des élections libres et équitables, etc. (*le concept de démocratie est évolutif...*).

C'est là que la Conférence des OING et son Conseil d'experts sur le droit en matière des ONG sont attendus pour apporter une analyse citoyenne (*et non académique*) de la vision de la société civile de ce que vivent les OING dans les Etats membres, surtout s'il y a des écarts entre les engagements internationaux de ces Etats et la réalité de terrain. Elle souhaite que le Conseil d'experts améliore sa visibilité et renforce ses liens avec les autres instances du Conseil de l'Europe qui travaillent pour créer un environnement favorable aux ONG.

Pour être efficace dans son rôle, la Conférence doit tenir compte de son environnement, entre autres de l'ensemble des instances internationales (*Europe, ONU*) des droits de l'homme, comme l'Agence européenne des droits fondamentaux.

La DGII Démocratie du Conseil de l'Europe souhaite, par l'organisation du Forum mondial de la démocratie, accompagner les formes émergentes de démocratie, consécutives, entre autres, à la révolution numérique. « Liberté vs contrôle : pour une réponse démocratique », tel est le thème de l'édition 2015 du Forum mondial de la démocratie.

Claudia LUCIANI rappelle la démarche en cours (*en lien avec la Conférence*) pour rendre plus claire la Résolution Res(2003)8, qui explique les critères et la procédure pour accorder le statut participatif.

Cette année, sur 35 demandes, 5 nouvelles OING ont reçu le statut participatif en septembre.

Pour Anna RURKA, la Conférence est la porte d'entrée sur la société civile organisée. Pour elle, l'objectif de la Conférence doit être plutôt dans l'action que dans l'analyse, pour contrer les menaces contre les associations. Elle rappelle que la Conférence est une exception au vu des autres instances internationales.

Cyril RITCHIE approuve l'injonction de Claudia LUCIANI, sur le fait que les OING doivent s'inscrire dans leur environnement autour des droits de l'homme, déjà par une veille active sur les textes contraignants au niveau international. Ainsi, par exemple, cette rencontre entre la Commission permanente et le Comité d'experts aura permis de connaître les actions bien précises menées par la Conférence et les OING membres afin de créer une plus grande synergie au sein de la Conférence e.

Cyril RITCHIE suggère que d'autres réunions d'échange entre la Commission permanente et le Comité d'experts soient organisées.

### 8.3 Visites exploratoires de la Conférence des OING en Bulgarie, en République de Moldova ainsi que dans d'autres pays membres du Conseil de l'Europe

Il y a une grande réactivité de la part des OING suite à la lettre envoyée par la Présidente sollicitant les OING à participer aux visites d'information.

Les membres du Comité d'experts apportent des conseils d'approche de ces pays et des coordonnées d'interlocuteurs pertinents.

8.4 Lab « Protéger l'espace civique dans les milieux intergouvernementaux » organisé le 19 novembre dans le cadre du Forum mondial de la démocratie

Les inscriptions au Forum mondial de la démocratie sont lancées : <http://a.cs.coe.int/team81/wfd-fmd/inscription/spontaneous.aspx>.

La Conférence organise un *Lab*, sur le thème « Protéger l'espace civique dans les milieux intergouvernementaux » : <http://www.coe.int/fr/web/world-forum-democracy/programme-2015>.

La Présidente souligne que les visites d'information et l'organisation du Lab s'inscrivent dans les priorités de la Conférence des OING, à savoir la promotion de la liberté d'association, la protection des acteurs de la société civile et le renforcement de la gouvernance démocratique par une participation active de la société civile.

### **9. Questions diverses**

La présidente de la Conférence rappelle aux présidents des commissions qu'ils doivent lui envoyer un feedback sur comment les OING qui ont répondu au premier questionnaire ont été intégrées aux groupes de travail et aux activités des commissions thématiques.

La Présidente de l'association OING-Service demande aux membres de la Commission permanente :

- de lui adresser rapidement les justificatifs des frais engagés ;
- de lui transmettre les prévisions de dépenses pour les projets et les actions en cours de préparation afin de lui permettre d'établir le budget prévisionnel 2016, en lui précisant le sujet, le lien et la date de l'action.

## Groupe de réflexion ad-hoc "axe jeunesse"

### Proposition de « Feuille de route » en vue d'une validation par la CP en septembre 2015

(2<sup>e</sup> note de synthèse suite à la CP et à la réunion du comité ad-hoc de Juin 2015)

#### 1. Historique/ Contexte

En vue d'opérationnaliser l'axe « jeunesse » au sein de la Conférence, la Commission Permanente du 20 avril 2015 a constitué un groupe de réflexion ad-hoc.

Un premier rapport intermédiaire a été validé lors de la CP de juin 2015. Voici les idées développées au sein du groupe (suite à une réunion de concertation lors de la session du mois de juin 2015) en vue de la CP du 28 septembre 2015, fin du mandat. Les propositions validées pourront être mises en œuvre par toute la Conférence à partir de la session de janvier 2016.

#### 2. Considérations générales

La Conférence des OING en tant que voix collective de la société civile organisée et en tant qu'organe du Conseil de l'Europe doit être proche des citoyens et représenter l'intérêt général de l'ensemble de la société civile, y compris des jeunes. Les objectifs stratégiques adoptés par la Conférence au mois de juin 2015, prévoient, d' « accroître la complémentarité de nos actions avec celles des autres organes du Conseil de l'Europe, d'être à l'écoute des préoccupations des jeunes et renforcer leur participation dans les commissions thématiques et groupes de travail, comme de favoriser la participation de jeunes membres aux sessions de la Conférence. »

Parmi les domaines d'action prioritaires adoptés par la Conférence au mois de juin 2015, certains concernent directement les jeunes :

- Lutte contre la discrimination des groupes vulnérables
- Citoyenneté active dans une société inclusive
- Migration et aspects territoriaux de la démocratie
- Jeunes acteurs de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme conduisant au terrorisme

#### 3. Définition des objectifs

##### 3.1 Objectif principal

**Développer une nouvelle approche *Jeunesse* avec une plus-value « Conférence des OING », "Make a difference!"**

Intensifier l'implication de la Conférence des OING envers les jeunes *de différentes sensibilités* et ainsi développer une approche propre à la Conférence des OING s'adressant à différents types de jeunes, et en n'excluant pas ceux qui ne sont pas déjà représentés dans des institutions représentatives et des organisations de jeunesse (« jeunes non-institutionnalisés »).

Sans reproduire ce que d'autres ont déjà fait, et tout en faisant connaître la Conférence des OING et sa plus-value, créer un espace de dialogue et permettre d'établir des ponts entre jeunes de diverses sensibilités. Induire la présence de jeunes lors des sessions de la Conférence en vue d'obtenir une structure intergénérationnelle, un lieu de débat et de prise de position ouvert, innovant et moderne.

Définir et communiquer la plus-value de la Conférence des OING pour l'intégration des objectifs du Conseil de l'Europe dans le dialogue avec les jeunes - "MAKE A DIFFERENCE !".

### 3.2 Objectifs intermédiaires

- a) Informer les jeunes sur le rôle et le travail de la Conférence, sur ses thèmes de réflexion et leur permettre de comprendre l'intérêt d'exprimer leurs préoccupations et opinions via :
  - la création des nœuds de communication
  - de nouveaux modes d'action
  - des méthodes de réflexion et de discussion adaptées aux besoins actuels ;
- b) Obtenir des informations qui nous permettront de mieux aborder les actions des Commissions (transversalité) ;
- c) Développer l'intérêt des OING- Membres pour la cause des jeunes en restant à l'écoute de leurs idées et préoccupations (discriminations, accès aux droits sociaux, accès à l'emploi, protection des données, migration, etc.).
- d) Encourager et faciliter le rôle des jeunes de différentes sensibilités en tant qu'acteurs de la démocratie au sein de la société civile en général, permettre aux jeunes de contribuer au travail de la Conférence des OING !). Leur donner la possibilité de s'exprimer/de présenter leur cause devant notre plénière (« Pas de côté ») et d'être entendus!  
*(Les jeunes déploient leur énergie aux endroits où ils se sentent utiles et reconnus, là où il leur semble que l' « action » va dans leur sens!*
- e) Promouvoir la coopération entre les jeunes de différentes sensibilités par des échanges formels et informels, dans un esprit de compréhension et de respect mutuel.
- f) Récolter les avis et propositions d'action sur les sujets prioritaires qui ont été définis par les commissions et la CP (Plan d'Action 2015-2018)

### 4. Principales lignes d'action proposées

Les différents objectifs pourront être poursuivis en parallèle et progressivement :

- Entretenir et intensifier les liens avec le « secteur jeunesse » du Conseil de l'Europe, avec le CCJ et le CDEJ ;
- Participer aux actions et projets qui présentent un intérêt majeur pour la Conférence, tels que le Forum Mondial pour la Démocratie, les formations proposées par le « secteur Jeunesse » du CdE au « European Youth Center », etc. ;
- Coordination transversale de projets avec chaque Commission de la Conférence :
  - Droits de l'Homme :
    - Enquête sur la perception des Droits de l'Homme par les « moins de 35 ans »
    - Participation de la Conférence au « No Hate Speech Movement »

- Education et Culture :

- Education et Numérique (les jeunes, les profs, les parents)

- Démocratie et Enjeux Sociaux :

- A préciser !
  - Participation aux projets « Jeunesse » déjà existants ;
  - Questionnement sur le profil des jeunes accompagnés par les travailleurs sociaux, placés, exclus, handicapés, surdoués, activistes etc. (prise de contact progressive avec les ONGs/Associations concernées !\*)
  - Intensifier les liens avec les OING « Jeunesse », l'European Youth Forum ou toute association partageant les valeurs de la conférence des OING ;
  - Organisation d'échanges formels et informels et d'événements\* (pendant ou en dehors des sessions) permettant la rencontre entre jeunes (les "institutionnalisés" et les "non-institutionnalisés") et les membres de la Conférence OING.
- Evaluation continue de la progression et ajustement des mesures à prendre.

## 5. Organisation proposée :

Anne Kraus (Bureau) prend la responsabilité de gérer la progression du travail. Elle développera le projet selon les objectifs et lignes d'actions validés par la CP de septembre. Elle initiera de nouveaux « nœuds de communication », proposera des modes d'action et des méthodes de réflexion/discussion adaptées aux besoins.

Si nécessaire, elle pourra se faire assister par les représentant(e)s des OINGs – membres désirant s'impliquer dans le processus d'opérationnalisation de l'axe « jeunesse » et travailler en équipe.

## 6. Prochaines étapes :

- Validation de cette « Feuille de route » à la CP du 28 septembre 2015
- Mise en place des actions (automne – hiver 2015 et 2016 – 2017)
- Évaluation continue et communication de la progression lors des CP
- Ajustement/définition des objectifs pour 2018

Luxembourg, 13. 9. 2015

**Anne Kraus (CISV International)**

Coordinatrice du Comité de réflexion ad-hoc « axe jeunesse »

Rapporteur/ Membre du Bureau